

40/2020 - 6 mars 2020

8 mars 2020: Journée internationale de la femme

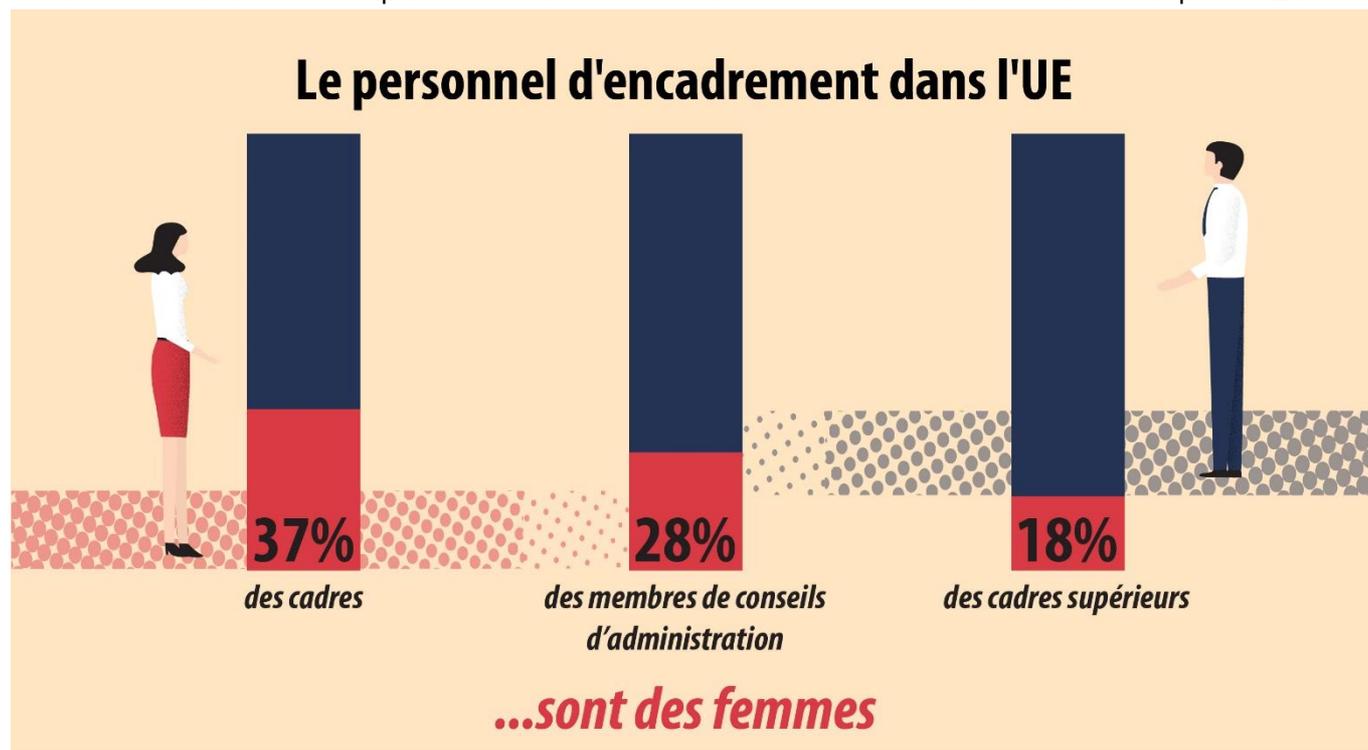
Dans l'UE, seulement 1 poste d'encadrement sur 3 est occupé par une femme...

... et cette proportion est encore plus faible dans l'encadrement supérieur

Dans l'Union européenne à 27 États-Membres (UE), plus de 6,7 millions de personnes occupaient des postes d'encadrement: 4,3 millions d'hommes (63% du total) et 2,5 millions de femmes (37%).

En 2019, en outre, un peu plus d'un quart (28%) des membres de conseils d'administration des sociétés cotées en bourse de l'UE et moins d'un cinquième (18%) des cadres supérieurs étaient des femmes. En d'autres termes, bien qu'elles constituent environ la moitié des personnes occupées dans l'UE, les femmes continuent d'être sous-représentées parmi les cadres.

Ces informations sont publiées par Eurostat, l'Office statistique de l'Union européenne, à l'occasion de la Journée internationale des femmes. Le présent communiqué de presse ne montre qu'une petite partie des nombreuses données comparatives sur les hommes et les femmes dont dispose Eurostat.

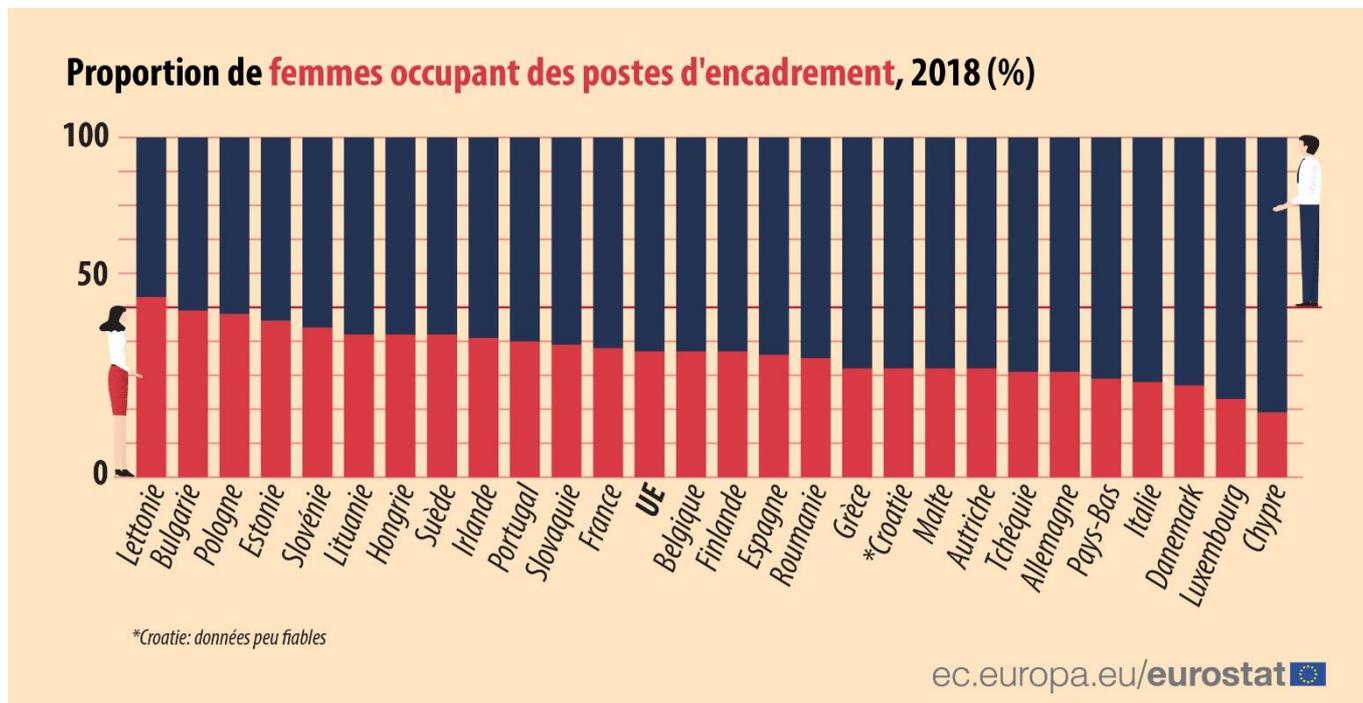


La Lettonie est le seul pays où les femmes sont majoritaires parmi les cadres

La plus grande proportion de femmes occupant des postes d'encadrement est enregistrée en **Lettonie**, seul État membre où les femmes sont majoritaires (53%) à ce niveau de responsabilité. Viennent ensuite la **Bulgarie** (49%), la **Pologne** (48%), l'**Estonie** (46%), la **Slovénie** (44%), la **Lituanie**, la **Hongrie** et la **Suède** (42% chacune), l'**Irlande** (41%) et le **Portugal** (40%).

À l'inverse, les femmes constituent moins d'un tiers des cadres à **Chypre** (19%), suivi du **Luxembourg** (23%), du **Danemark** (27%), de l'**Italie** (28%), des **Pays-Bas** (29%), de la **Tchéquie** et l'**Allemagne** (31% chacun), ainsi que la **Grèce**, la **Croatie**, **Malte** et l'**Autriche** (32% chacun).

À l'échelle de l'**UE**, un peu plus d'un tiers (37%) des cadres sont des femmes. Cette part a légèrement augmenté depuis 2012 (36%).



Données sources: [lfsa_eegais](#)

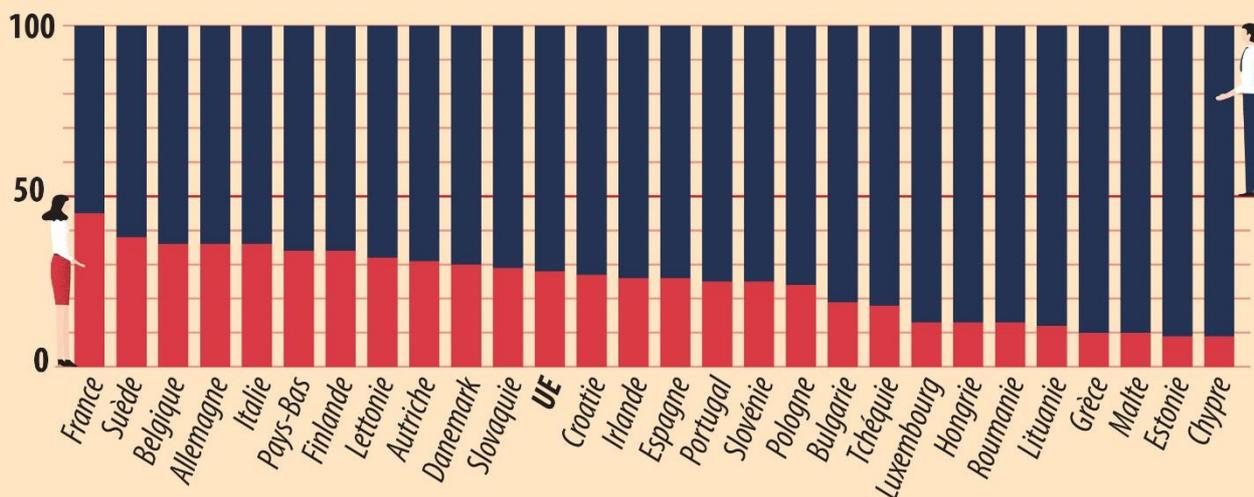
La France affiche la plus forte proportion de femmes membres de conseils d'administration

La plus forte proportion de femmes membres de conseils d'administration des plus grandes entreprises cotées en bourse est enregistrée en **France** (45%). Viennent ensuite la **Suède** (38%), la **Belgique**, l'**Allemagne** et l'**Italie** (chacun 36%), ainsi que les **Pays-Bas** et la **Finlande** (chacun 34%).

Par contre, les femmes représentent moins d'un cinquième des membres de conseils d'administration en **Estonie** et à **Chypre** (9% chacun), en **Grèce** et à **Malte** (10% chacun), en **Lituanie** (12%), au **Luxembourg**, en **Hongrie** et en **Roumanie** (13% chacun), ainsi qu'en **Tchéquie** (18%) et en **Bulgarie** (19%).

À l'échelle de l'**UE**, seulement un peu plus d'un quart (28%) des membres de conseils d'administration sont des femmes. Depuis 2012, cette part a augmenté de 13 points de pourcentage par rapport à 15%.

Proportion de femmes membres des conseils d'administration des plus grandes sociétés cotées en bourse, 2019 (en %)



Source: Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (EIGE)

ec.europa.eu/eurostat

Données sources: [sdg_05_60](#)

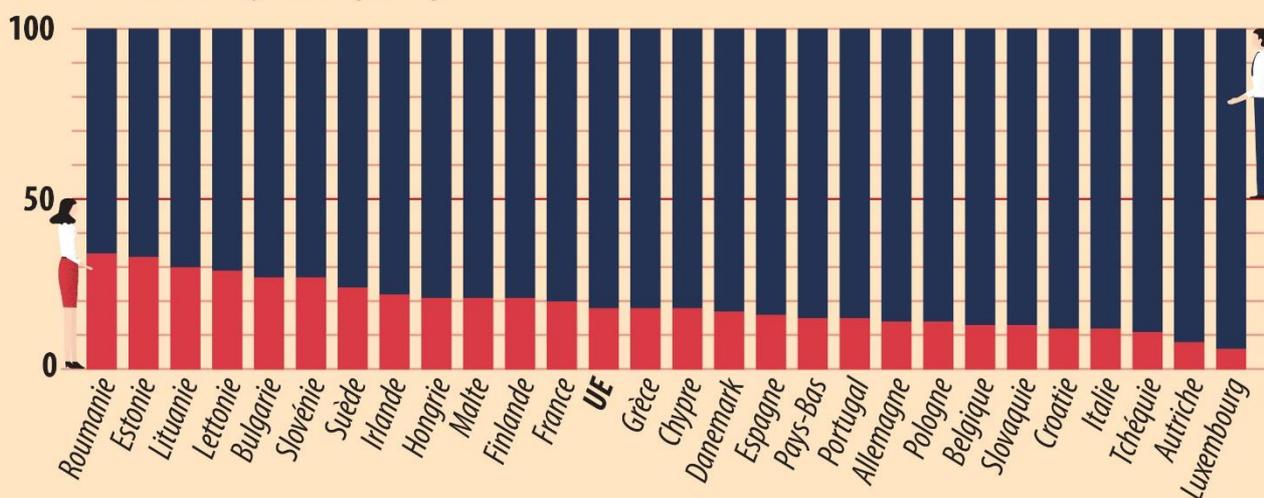
La Roumanie enregistre la proportion la plus élevée de femmes cadres supérieurs

Parmi les États membres de l'UE, les femmes représentent environ un tiers de femmes cadres supérieurs des plus grandes entreprises cotées en bourse en **Roumanie** (34%), en **Estonie** (33%), en **Lituanie** (30%) et en **Lettonie** (29%), et environ un quart des cadres supérieurs en **Bulgarie** et en **Slovénie** (27% chacune) ainsi qu'en **Suède** (24%).

Les plus faibles pourcentages en la matière sont enregistrés au **Luxembourg** (6%) et en **Autriche** (8%), suivie de la **Tchéquie** (11%), la **Croatie** et l'**Italie** (12% chacun), la **Belgique** et la **Slovaquie** (13% chacune), l'**Allemagne** et la **Pologne** (14% chacun) ainsi que les **Pays-Bas** et le **Portugal** (15% chacun).

À l'échelle de l'UE, moins d'un cinquième (18%) des cadres supérieurs sont des femmes, ce qui représente néanmoins une augmentation de 8 points de pourcentage par rapport à la situation de 2012 (10%).

Proportion de femmes cadres supérieurs des plus grandes sociétés cotées en bourse, 2019 (en %)



Source: Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (EIGE)

ec.europa.eu/eurostat

Données sources : [sdg_05_60](#)

Informations géographiques

L'Union européenne (UE) se compose de 27 Membres au 1er février 2020 et comprend la Belgique, la Bulgarie, la Tchéquie, le Danemark, l'Allemagne, l'Estonie, l'Irlande, la Grèce, l'Espagne, la France, la Croatie, l'Italie, Chypre, la Lettonie, la Lituanie, le Luxembourg, la Hongrie, Malte, les Pays-Bas, l'Autriche, la Pologne, le Portugal, la Roumanie, la Slovaquie, la Slovaquie, la Finlande et la Suède.

Le Royaume-Uni a quitté l'UE le 31 janvier 2020. Des informations sur la diffusion des statistiques européennes à partir du 1er février sont disponibles sur le [site web d'Eurostat](#).

Dans ce communiqué de presse, des données sont également disponibles pour le Royaume-Uni, l'Islande, la Norvège, le Monténégro, la Macédoine du Nord, la Serbie, la Turquie et la Bosnie-et-Herzégovine.

Méthodes et définitions

L'**enquête sur les forces de travail (EFT)** est une grande enquête par sondage menée auprès des ménages privés. Les données de l'EFT se réfèrent à la population résidente, et par conséquent les résultats de l'EFT concernent les personnes résidant dans le pays, quel que soit le pays où elles travaillent. Cette différence peut être considérable dans les pays dans lesquels les flux transfrontaliers sont importants. Pour de plus amples informations, veuillez consulter la [publication d'Eurostat sur l'EFT-UE](#). Les résultats annuels figurant dans le présent communiqué de presse font référence aux personnes âgées de 20 à 64 ans et correspondent à la moyenne des résultats trimestriels.

Les **postes d'encadrement** sont définis conformément à la [classification internationale type des professions \(CITP-08\)](#), gérée par l'Organisation internationale du travail (OIT). Les cadres planifient, dirigent, coordonnent et évaluent l'ensemble des activités des entreprises, des gouvernements et d'autres organisations, ou des unités organisationnelles qui les composent, et formulent et révisent leurs politiques, lois, règles et règlements. Les données sont tirées de l'EFT.

Les **membres de conseils d'administration** sont toutes les personnes qui font partie de la plus haute instance décisionnelle de chaque entreprise (président, administrateurs non exécutifs, cadres supérieurs et représentants des salariés, le cas échéant). La plus haute instance décisionnelle est généralement appelée « conseil de surveillance » (dans le cas d'un système de gouvernance à deux niveaux) ou « conseil d'administration » (dans un système unitaire).

Par « **cadres supérieurs** », on entend le personnel appartenant aux deux plus hautes instances décisionnelles des plus grandes sociétés (au nombre de 50 au maximum) enregistrées et cotées en bourse à l'échelon national. Les deux plus hautes instances décisionnelles sont généralement appelées « conseil de surveillance » et « conseil d'administration » (dans le cas d'un système de gouvernance à deux niveaux) et « conseil d'administration » ou « comité de direction » / « comité exécutif » (dans un système unitaire). La source des données sur les femmes occupant des postes de cadres supérieurs est l'**Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (EIGE)**. Les données se réfèrent à toutes les personnes occupant des postes spécifiques dans les entités organisationnelles examinées.

Par « plus grandes **sociétés cotées en bourse** », on entend les sociétés cotées en bourse (au nombre de 50 au maximum) constituant l'indice des « valeurs vedettes » du marché boursier national, qui inclut les plus grandes entreprises du point de vue de leur capitalisation boursière et/ou des transactions sur le marché. Seules les sociétés enregistrées dans le pays concerné sont prises en considération. La source des données sur les femmes membres de conseils d'administration des plus grandes entreprises cotées en bourse est l'**Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (EIGE)**. Les données se réfèrent à toutes les personnes occupant des postes spécifiques dans les entités organisationnelles examinées.

Pour plus d'informations

[Section du site web](#) d'Eurostat consacrée aux indicateurs relatifs à l'égalité entre les hommes et les femmes.

[Base de données](#) d'Eurostat sur l'égalité entre les hommes et les femmes.

Articles d'Eurostat sur [les femmes sur le marché de l'emploi](#) et [les femmes dans les sciences](#)

Eurostat, [Statistics Explained](#), article sur les statistiques relatives à l'égalité entre les hommes et les femmes

[Base de données](#) de l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (EIGE)

[Site web de l'ONU](#) dédié à la Journée internationale des femmes

[Code de bonnes pratiques](#) de la Statistique Européenne

Service de presse d'Eurostat

Natalia PETROVOVA

Tél : +352-4301-33 444

eurostat-pressoffice@ec.europa.eu

 **Demandes média:** eurostat-mediasupport@ec.europa.eu / Tél: +352-4301-33 408

 [@EU Eurostat](#)

 [EurostatStatistics](#)

 ec.europa.eu/eurostat/

Proportion de femmes occupant des postes d'encadrement par position (en %)

	Cadres 2018	Membres de conseils d'administration 2019	Cadres supérieurs 2019
UE27*	37	28	18
UE28	37	29	19
Belgique	37	36	13
Bulgarie	49	19	27
Tchéquie	31	18	11
Danemark	27	30	17
Allemagne	31	36	14
Estonie	46	9	33
Irlande	41	26	22
Grèce	32	10	18
Espagne	36	26	16
France	38	45	20
Croatie	32u:	27	12
Italie	28	36	12
Chypre	19	9	18
Lettonie	53	32	29
Lituanie	42	12	30
Luxembourg	23	13	6
Hongrie	42	13	21
Malte	32	10	21
Pays-Bas	29	34	15
Autriche	32	31	8
Pologne	48	24	14
Portugal	40	25	15
Roumanie	35	13	34
Slovénie	44	25	27
Slovaquie	39	29	13
Finlande	37	34	21
Suède	42	38	24
Royaume-Uni	37	33	23
Islande	46	46	20
Norvège	38	40	27
Suisse	34	:	:
Monténégro	:	21	31
Macédoine du Nord	36	17	28
Serbie	34	16	21
Turquie	22	18	11
Bosnie-Herzégovine	:	17	28

: Données non disponibles

u: Données peu fiables

* L'UE27 représente l'Union européenne à 27 États membres après le 1er février 2020.

Données sources: [lfsa_eegais](#) (cadres), [sdg_05_60](#) (membres du conseil d'administration) et [sdg_05_60](#) (cadres supérieurs)